

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROQUESERIERE

Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal de la commune de ROQUESERIERE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur MIQUEL Jean-Claude, Maire.

Date de la convocation : 22 juin 2015

Présents : M MIQUEL Jean Claude, Maire
Mmes et MM GENEVE Jean Louis, BRUNETTA Brigitte, COGNET Martine, TOULON Daniel, Adjoint
Mmes et MM CANCEL Michel, DEREUX Cédric, PAYRASTRE Cynthia, VIE Myriam, GASA Marie

Absents excusés : M SCHOTT Grégory représenté par Mme VIE Myriam
Mme ZAHND Nathalie représentée par Mme COGNET Martine
M MASSOU Jacques
M SEGUR Grégory
M ROCCHI Jérôme

Secrétaire de séance : Mme COGNET Martine

Monsieur le Maire donne lecture du Compte-Rendu du Conseil municipal du 17 juin 2015 qui est approuvé à l'unanimité.

Délibération N° 2015/6-1 : ATTRIBUTION DU MARCHE DE LA CONSTRUCTION DE L'ATELIER MUNICIPAL

Vu le code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 24 juin 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'AUTORISER Monsieur le maire à signer les marchés publics suivants pour la construction de l'atelier municipal :

Lot 1 : TERRASSEMENTS FONDATIONS LONGRINES
Entreprise : FAB construction
Montant du marché : 32 122.05 € HT

Lot 2 : DALLAGE BATIMENT
Entreprise : FAB construction
Montant du marché : 15 112.69 € HT

Lot 3 : GROS OEUVRE
Entreprise : FAB construction
Montant du marché : 8 043.08 € HT

Lot 4 : VANNE PLUVIAL RESEAUX
Entreprise : FAB construction
Montant du marché : 14 795.40 € HT

Lot 12 : ELECTRICITE CHAUFFAGE ELECTRIQUE
Entreprise : EURL RONCO Robert
Montant du marché : 11 079.20 € HT

Lot 13 : PEINTURES TAPISSERIES
Entreprise : LACOMBE SARL
Montant du marché : 1 509.36 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à la majorité d'AUTORISER Monsieur le maire à signer les marchés publics suivants pour la construction de l'atelier municipal :

Lot 5 : CHARPENTE CONVERTURE BARDAGE ZINGUERIE
Entreprise : MCS Cancel Laurent
Montant du marché : 49 420.93 € HT

Lot 6 : PORTAILS
Entreprise : MCS Cancel Laurent
Montant du marché : 5 420.00 € HT

Lot 7 : SERRURERIE
Entreprise : MCS Cancel Laurent
Montant du marché : 3 979.00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de classer comme infructueux les lots 7, 9 10 et 11.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Délibération N° 2015/6-2 : ATELIER MUNICIPAL - MENUISERIES EXTERIEURES

Vu le code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 24 juin 2015

Vu la délibération 2015/6-1 portant attribution du marché de la construction de l'atelier municipal

Monsieur Daniel TOULON, adjoint au Maire délégué, informe les membres du Conseil Municipal que suite à l'infructuosité du lot 7 – menuiserie extérieure, une consultation a été lancée.

Monsieur Daniel TOULON présente les propositions reçues et demande au Conseil de se prononcer.

Oùï l'exposé de Monsieur Daniel TOULON, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité :

- **D'ACCEPTER** la proposition de l'entreprise MCS Cancel Laurent pour la pose des menuiseries extérieures du futur atelier municipal pour un montant de 3 466 € HT
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Délibération N° 2015/6-3 : ATELIER MUNICIPAL - MENUISERIES INTERIEURES ET PLATRERIE

Vu le code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 24 juin 2015

Vu la délibération 2015/6-1 portant attribution du marché de la construction de l'atelier municipal

Monsieur Daniel TOULON, adjoint au Maire délégué, informe les membres du Conseil Municipal que suite à l'infructuosité des lots :

- 9 – Menuiseries intérieures, une consultation a été lancée.
- 10 – Plâtrerie

Monsieur Daniel TOULON présente les propositions reçues et demande au Conseil de se prononcer.

Où l'exposé de Monsieur Daniel TOULON, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** la proposition de l'entreprise ARTI-BAT Laurent pour la pose des menuiseries extérieures et la plâtrerie du futur atelier municipal pour un montant de 6 124 € HT.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Délibération N° 2015/6-4 : ATELIER MUNICIPAL – PLOMBERIE SANITAIRE VMC

Vu le code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 24 juin 2015

Vu la délibération 2015/6-1 portant attribution du marché de la construction de l'atelier municipal

Monsieur Daniel TOULON, adjoint au Maire délégué, informe les membres du Conseil Municipal que suite à l'infructuosité du lot 11 – plomberie sanitaire VMC, une consultation a été lancée.

Monsieur Daniel TOULON présente les propositions reçues et demande au Conseil de se prononcer.

Où l'exposé de Monsieur Daniel TOULON, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** la proposition de l'entreprise SARL Thermisol pour la plomberie, les sanitaires et la VMC du futur atelier municipal pour un montant de 3 429.08 € HT.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

- **Proposition de Maîtrise d'ouvrage par l'ARPE :** Monsieur le Maire présente au conseil la proposition de l'ARPE concernant la Maîtrise d'ouvrage du programme global d'aménagement des bâtiments du centre historique axé d'une part sur la maîtrise de l'énergie et la production d'énergie renouvelable et d'autre part sur la mise en accessibilité. L'ARPE aidera la commune à :
 - élaborer un dossier global « Bâtiment, énergie et accessibilité » à présenter à chacune des personnes associées ; ce dossier s'appuiera sur les résultats des prestations complémentaires aux études de faisabilité existantes, que la commune demandera à Sud Ecowatt et au CAUE La commune demande à Sud Ecowatt de compléter son étude sur différents points :
 - optimisation du calcul de la production de la chaufferie
 - argumentation du choix d'alimentation (plaquettes ou granulés)
 - mise en avant des économies d'énergie sur les bâtiments réhabilités et neufs
 - actualisation des coûts
 - La commune est responsable des commandes complémentaires aux prestataires et de la transmission de leurs résultats à l'ARPE ;
 - établir et assurer le suivi des dossiers de demande de subvention auprès de la Région (et de l'Europe), de l'ADEME, du Conseil Départemental et de l'Etat, ces dossiers étant présentés et défendus par le maître d'ouvrage ;

- finaliser l'établissement du programme Bâtiments - Energie – Accessibilité, à partir de l'analyse financière résultant des aides potentiellement accordées, et des simulations financières établies par l'Agence Technique Départementale.

L'ARPE évalue le temps de travail pour cette prestation à 10 jours d'accompagnement pour un montant de 7 154 € TTC. Le Conseil Municipal émet un avis favorable et demande à Monsieur le Maire de poursuivre dans ce sens.

- **Ecole :** La kermesse de l'école aura lieu le 26 juin 2015, quand à l'inauguration de la Fresque réalisée par les élèves, elle se déroulera le 29 juin 2015.
- **Panneaux des associations :** Michel CANCEL informe le conseil qu'ils seront installés courant juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8h45.

Feuillet de clôture de la séance du Conseil Municipal du 25/06/2015

Délibération N° 2015/6-1 – Attribution du marché de l'atelier municipal

Délibération N° 2015/6-2 – Atelier municipal – menuiseries extérieures

Délibération N° 2015/6-3 – Atelier municipal – menuiseries intérieures / plâtrerie

Délibération N° 2015/6-4 – Atelier municipal – plomberie, sanitaires, VMC

Nombre de membres présents ayant pris part aux votes des points à l'ordre du jour : 10

	<i>Emargement</i>		<i>Emargement</i>
M.MIQUEL Jean-Claude		Mme PAYRASTRE Cynthia	
M. GENEVE Jean-Louis		Mme ZAHND Nathalie	ABSENTE
Mme BRUNETTA Brigitte		Mme VIE Myriam	
Mme COGNET Martine		M. MASSOU Jacques	ABSENT
M. TOULON Daniel		M. SEGUR Grégory	ABSENT
M. CANCEL Michel		Mme GASA Marie	
M. DEREUX Cédric		M. ROCCHI Jérôme	ABSENT
M. SCHOTT Grégory	ABSENT		